

CONTACTS :

Nanterre, le 14 septembre 2022.

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@edital.fr

06 18 12 74 59

Cathy BRUNO

Cheffe de cabinet

Cabinet du maire et des élu·e·s

Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29

06 34 13 91 90

Suspension d'un professeur : le Maire de Nanterre enjoint le rectorat à rétablir dialogue, transparence et sérénité au lycée Joliot-Curie

Patrick Jarry, maire de Nanterre et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, tient à apporter son soutien à l'ensemble des enseignants et familles mobilisés aux côtés de M. Kai Terada, professeur agrégé de mathématiques suspendu de ses fonctions par signification d'huissier de justice le 5 septembre sans autre explication.

Il s'étonne que cet enseignant, qui exerce au lycée Joliot-Curie depuis quinze ans, ait dû attendre près de deux semaines avant d'être reçu par sa hiérarchie. Il s'interroge sur les raisons pour lesquelles cette suspension, qui pourrait être suivie d'une éventuelle mutation vers un autre lycée, n'a pas fait l'objet de la justification qu'une telle décision administrative requiert. Il en est du respect de la fonction qu'il exerce.

A juste titre, cette situation est vécue au sein du lycée comme particulièrement arbitraire par de nombreux enseignants qui soutiennent leur collègue et dénoncent un manque total de transparence dans cette procédure.

Dans ce contexte, le maire de Nanterre demande avec détermination au rectorat de Versailles d'engager un véritable dialogue avec M. Terada et ses collègues sur les motifs à l'origine de cette procédure. Il insiste sur la nécessité de restaurer un véritable dialogue permettant de ramener le climat de sérénité auquel les lycéens de Nanterre et leurs familles ont légitimement droit.
